Conférence générale
32e session, Paris 2003

32 C

32 C/40
Partie II Add.
17 septembre 2003
Original français

Point **11.8** de l'ordre du jour provisoire

GESTION DE L'ENSEMBLE DES BATIMENTS DE L'UNESCO : RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL ET RAPPORT DU COMITE DU SIEGE

PARTIE II

RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL

ADDENDUM

PRESENTATION

Le présent addendum contient les commentaires du Syndicat du personnel de l'UNESCO (STU) sur le rapport du Directeur général (document 32 C/40, Partie II).

1. La question de la maintenance des bâtiments du Siège reste malheureusement un sujet d'actualité. Pour entretenir les locaux d'une grande organisation comme la nôtre, il faut **du personnel et un budget**. Mais nous lisons dans le paragraphe 38 du document 32 C/40, Partie II, que "les ateliers chargés du fonctionnement des équipements électriques, de la climatisation, de la plomberie, etc., ont été tellement réduits qu'ils ne peuvent plus fonctionner sans assistance temporaire permanente". S'il nous faut une assistance permanente, il nous faut un personnel permanent. Mais cette réduction du personnel a été faite de manière délibérée. A notre avis, il faudrait rétablir un certain nombre de postes de techniciens qui ont été supprimés.

2. Quant au budget prévu pour la **maintenance**, il est dérisoire. M. Joseph Belmont est lui-même d'avis qu'il faudrait tripler le budget de la maintenance pour des bâtiments comme les nôtres. C'est-à-dire qu'il faudrait un budget de 16,8 millions de dollars par biennium. Or, le budget de la maintenance s'élèverait à 5 millions et demi de dollars, sur le papier, mais en réalité à seulement un million et demi, car beaucoup de frais qui n'ont rien à voir avec la maintenance proprement dite sont imputés à ce budget (location d'espaces d'entreposage pour les publications, location du terrain, courrier et valise diplomatique …). Le Comité du Siège avait lui-même réclamé "dans le document 32 C/5, des montants correspondant … aux normes fondées sur la pratique qui sont appliquées dans le pays hôte à des fins analogues". Bref, des sommes réalistes, telles que préconisées par M. Belmont. Nous regrettons donc vivement que le projet de résolution ne fasse que réitérer, assez mollement, "au Directeur général son invitation à renforcer les montants destinés à l'entretien et la maintenance du Siège". A notre avis, il faudrait une formulation plus précise et plus percutante, avec des propositions chiffrées.

3. L'entretien comprend le **nettoyage**, et voilà un autre sujet qui nous touche tous de près sur notre lieu de travail. Le nettoyage est externalisé, mais avec des cahiers des charges revus à la baisse afin de faire des économies. Nous voyons le résultat, plus particulièrement dans le bâtiment Fontenoy, où il nous arrive régulièrement de manquer de fournitures les plus élémentaires telles que papier toilettes et serviettes, où les vitres restent pendant des mois, voire des années, sans être lavées, et où on revient d'une absence en mission pour retrouver un bureau, un ordinateur et un téléphone recouverts d'une épaisse couche de poussière. Les entreprises extérieures prennent leur marge de bénéfice qui revient certainement cher à l'Organisation. Le Syndicat du personnel de l'UNESCO se plaint depuis des années du manque d'hygiène dans certains bâtiments, mais sans obtenir la moindre amélioration. Nous restons persuadés que le travail de nettoyage serait fait plus consciencieusement par du personnel permanent, correctement payé.

4. Le **site Miollis-Bonvin** pose sans nul doute un grand problème, comme M. Belmont l'a reconnu. Par contre, s'agissant de travaux engageant la sécurité des personnes et des biens, nous sommes quelque peu étonnés de constater que la priorité soit donnée à la réfection de tous les blocs sanitaires du bâtiment Miollis (réservé aux délégations permanentes) ainsi qu'au réaménagement du bar. Il était certainement souhaitable de moderniser ces toilettes vétustes et de rendre le bar plus agréable. Mais prioritaire ? En attendant, les **ascenseurs** du bâtiment Bonvin, qui ont plus de 20 ans d'âge, tombent en panne au rythme de une ou deux fois par semaine, et multiplient les dysfonctionnements. Dans un immeuble de grande hauteur, les inconvénients ne sont pas négligeables, sans parler d'un danger pour les personnes.

5. Justement, en cas de dysfonctionnement, une personne qui se trouve bloquée dans un ascenseur entre deux étages fait forcément appel aux **pompiers**. Le règlement du pays hôte veut que trois pompiers, dont un chef d'équipe, soient présents tant que le bâtiment est occupé. L'UNESCO ne respecte pas ce règlement. Si le seul pompier de service - et il n'y avait qu'un pompier de service sur le site Miollis-Bonvin cet été - est occupé à délivrer quelqu'un dans l'ascenseur, il est évident qu'il ne peut pas être disponible pour d'autres urgences (malaise ou départ d'incendie). Nous revenons encore une fois sur le danger auquel les usagers des bâtiments sont exposés par la politique de réduction systématique du personnel.

6. La vétusté et l'insuffisance de nos bâtiments n'ont été que trop apparentes pendant la récente **canicule**. La température dans les bureaux du côté sud des bâtiments Fontenoy et III a atteint des niveaux entre 35° et 40°, et ce pendant deux semaines sans interruption. La climatisation reste le privilège de certains bureaux de directeurs. Aucun stock de ventilateurs n'est prévu pour le personnel. La moitié des fontaines d'eau fraîche a été supprimée. Pendant ce temps, un vaste chantier d'étanchéité se déroulait sur la piazza, à la plus mauvaise époque de l'année, avec du bruit et des odeurs de goudron et de trichloréthylène à la limite du supportable. Nous sommes bien d'accord que des infiltrations d'eau de pluie dans les salles de réunion ne peuvent être tolérées, mais fallait-il programmer ces travaux au moment le plus chaud de l'année, où les conditions de travail dans les locaux non climatisés sont les plus pénibles ? Nous savons que la climatisation pour tous ne fait partie que d'une phase future du Plan Belmont. Mais nous estimons qu'il est urgent de l'inclure dans la Phase II du Plan, et en attendant d'acheter des ventilateurs et de faire réparer les stores défectueux.

7. Quant au Plan de **sécurisation** du Siège, les avis du personnel sont partagés. Nous vivons, hélas, à une époque d'attentats terroristes, et celui du siège des Nations Unies à Bagdad en est bien la preuve. Mais des questions se posent. Depuis que l'Organisation existe, y a-t-il eu de véritables tentatives d'attentat à l'intérieur de nos bâtiments ? Les manifestants qui ont réussi à occuper le hall ou à monter sur la terrasse, étaient-ils agressifs ou menaçants ? Est-ce que des mesures draconiennes de sécurité ont empêché des attentats ailleurs dans le monde ? Nous croyons comprendre que des sommes considérables sont allouées à une opération de sécurisation qui

entraîne surtout la surveillance par un grand nombre de caméras et le port obligatoire de badges qui permettent de traquer les mouvements du personnel. Nous commençons à nous sentir de plus en plus surveillés par une Administration méfiante dans l'enceinte de "notre" Organisation, et nous posons la question : la transformation de nos bâtiments en forteresse n'est-elle pas exagérée ? Une attitude ultradéfensive ne serait-elle pas perçue comme un défi par d'éventuels terroristes ? Et comment sera contrôlé le contenu des nombreux véhicules, appartenant soit à des particuliers, soit à des sociétés extérieures, qui entrent tous les jours dans l'enceinte de l'UNESCO ?

8. Pour conclure, nous nous félicitons de **l'interdiction de fumer** qui s'applique dorénavant à tous les bâtiments du Siège, sauf les espaces fumeurs spécialement désignés. Cette règle devrait à la fois diminuer le risque d'incendie et rendre l'environnement de travail plus salubre pour le personnel, les délégués et les visiteurs. Nous demandons à tout un chacun de respecter et de faire respecter cette interdiction, dans l'intérêt de tous.